CA 14 | 02 31 53 55 03 | j.girard@calvados.chaml
CA 50 | 02 33 06 46 72 | caroline.tostain@norma
CA 61 | 02 33 81 77 99 | amandine.guimas@norm
CA 27 | 02 32 78 84 54 | fabien.jouenne@norma
CA 76 | 02 35 59 47 48 | alexis.xilleneuve@norma





































































































adresser ces quelques conseils clés. Avez-vous contacté un metteur en marché pour valoriser au mieux vos productions ?

Dès les premières démarches de conversion, il est important que vous preniez contact avec des conseillers et organismes collecteurs pour :

Céréales, oléagineux, protéagineux bio du Grand Ouest*:

anticiper et s'organiser pour valoriser au mieux ses productions

1,3 milliard d'euros par rapport à 2019 (+ 10,4%).

bio atteint presque les 6% de la SAU nationale.

mieux les productions françaises, aujourd'hui encore déficitaires.

- Vous orienter dans vos choix d'assolement
- ⇒ Anticiper vos volumes de production et planifier la collecte

Avez-vous pensé à contractualiser pour sécuriser vos débouchés ?

La contractualisation, totale ou partielle*, avec un metteur en marché reste la voie la plus efficace pour :

⇒ Sécuriser vos débouchés et revenus

GRANDES CULTURES BIO ET EN

CONVERSION 2020

Surfaces nationales: 668 508 ha (+ 15%

Surfaces Ouest: 91 473 ha (+ 10 % vs 2019)

UTILISATIONS

(entre le 1er juin 2020 et 2021):

Fabricant sd'aliments du bétail (FAB):

• Céréales : + 10%

• Oléagineux : + 40%

• Légumes secs : + 14%

Meuniers: en stagnation

Céréales : + 9 %Oléagineux : - 6 %

• Protéagineux : - 17 %

- ⇒ Avoir une vision sur le long terme et structurer la filière durablement
- Faciliter le travail des opérateurs aval, en matière de collecte et de mise aux normes
- Maîtriser le développement de la filière et éviter des comportements déstabilisants d'amont en aval

* Chaque opérateur propose une forme de contractualisation différente (durée, prix, volume et/ou qualité)

En 2020, le marché bio français s'élève à plus de 13,3 milliards d'euros, soit une croissance de +

La collecte de céréales bio a connu une légère baisse par rapport à la campagne précédente en raison des conditions climatiques. Pour autant, la filière COP bio (céréales, oléagineux,

protéagineux, légumes secs) poursuit son développement et accueille plus de 20 000 producteurs

en grandes cultures bio en 2020 sur plus de 668 500 ha (Bio + Conversion). La part des COP en

Plus lentement, les demandes en alimentation humaine et animale continuent de croître sur tout

le territoire national et confirment une volonté commune des acteurs de la filière de valoriser au

La crise sanitaire traversée en 2020 et 2021 rend encore plus prioritaire la relocalisation des

Dans le Grand Quest, les enjeux rejoignent ceux observés au niveau national. Ainsi, pour sécuriser

les revenus des producteurs et assurer un développement cohérent de la filière, il convient

d'anticiper et de s'organiser pour produire des grandes cultures de qualité. C'est ensemble et

avec l'effort de tous que nous construirons une filière durable. Celle-ci doit répondre aux besoins des producteurs, des marchés, et de certains élevages de nos territoires, monogastriques

en particulier. Dans cette perspective, nos réseaux professionnels se sont associés pour vous

productions pour une meilleure traçabilité et sécurisation des approvisionnements.

JUIN 2021

Voir page 4

correspondants

* Bretagne, Normandie, Pays de la Loire

Quelles sont les cultures de vente les plus recherchées pour 2021 -2022 ?

Tout en satisfaisant vos exigences agronomiques et organisationnelles, les productions et associations présentées dans le tableau pages 2 et 3 sont à favoriser dans vos assolements et rotations car elles sont les plus utilisées en alimentation animale et humaine.

Avez-vous vérifié la validité de vos certificats bio?

Afin de gérer au mieux la collecte de vos cultures, assurez-vous que vos certificats sont bien à jour. Prenez aussi contact avec votre organisme collecteur pour

- ⇒ être informé du protocole qu'il a mis en place dans le contexte sanitaire actuel
- 🗢 connaître les conditions de collecte des cultures spécifiques ou en conversion (passage de C1 à C2 / passage de C2 à bio) et les documents administratifs correspondants

Quel accompagnement pour vous aider dans vos décisions?

Pour vous aider dans vos choix en AB, le recours à une expertise extérieure reste essentiel. Vous disposez :

- ⇒ De l'appui de techniciens-conseillers pour sécuriser votre projet et vous soutenir dans vos démarches ⇒ Des échanges entre producteurs pour bénéficier des retours d'expériences et aquérir de nouvelles compétences ;
- De rencontres professionnelles pour rester informé

Document co-rédigé par :

Les groupements d'agriculteurs biologiques : FRAB Bretagne, Bio en Normandie, CAB Pays de la Loire Associations interprofessionnelles Bio: Initiative Bio Bretagne, INTER BIO Pays de la Loire Les Chambres d'Agriculture : Bretagne, Normandie, Pays de la Loire, La Coopération Agricole Ouest









Dans le contexte de développement de la filière, d'évolution des marchés (alimentation humaine et animale) et du nouveau règlement européen 2018/848*: **CONTACTEZ VOS OPERATEURS POUR PLUS DE PRECISIONS**

D'autant plus :

- → Pour les productions C2
- Pour les productions bio classées en jaune et rouge
- Pour les mélanges binaires ou complexes non mentionnés dans le tableau

*Le règlement bio prévoit le passage de 30 % à 25 % du taux d'incorporation de C2 (formules d'alimentation animale, et l'évolution de la formulation des rations pour monogastriques de 95 % à 100 % d'ingrédients biologiques.

Classification Intérêt marqué pour la collecte				Espèces en pur													Espèces en pur												
				ВІО												C2													
■ Intérêt variable pour ■ Intérêt réservé pour □ Non collecté				BIO																									
			cale	10	ne	nesol	в		role		rne	✓ Orge fourragère	Orge brassicole	le		cale	10	ne	nesol	а		role		rne	Orge fourragère	Orge brassicole	le		
Opérateur	Aire d'influence Grand Ouest (départements)	△ Blé		△ Maïs	△ Avoine		Colza Colza	Soja	✓ Féverole			Orge	○ Orge	Seigle Se	△ BIé			△ Avoine		Colza Colza Colza Colza	Soja	✓ Féverole	△ Pois		Orge		Seigle		
AGRO LOGIC	35, 49, 53, 44, 61, 72																												
AGRIAL	14, 35, 37, 44, 49, 50, 53, 56, 61, 72, 85, 86																												
AGROCHANVRE	14, 22, 35, 56, 50, 53, 61																												
AGROBIO PINAULT	Tous départements du Grand Ouest																												
ALINAT CEREOS	22,29,35,56																												
AMC-DUTERTRE	14, 27, 35, 49, 50, 53, 61, 72, 76																												
AXEREAL BIO	14, 27, 28, 36, 37, 41, 49, 53, 61, 72, 85																												
BIOCER	14, 18, 27, 28, 35, 36, 37, 41, 49, 50, 53, 61, 72, 76																												
BIOGRAINS	16, 36, 37, 41, 49, 53, 72, 79, 86, 87																												
CAVAC	16, 17, 44, 49, 79, 85, 86																												
CHANVRE SERVICE*	76, 27, 14, 50, 61, 56, 35, 44																												
CHANVRE INNOVATION	53, 72, 61, 35, 44, 49																												
COOPÉRATIVE DE CREULLY	14, 50, 61																												
DESHYOUEST	35, 44, 53																												
EDOU BREIZH	Tous départements du Grand Ouest																												
ERA PERENNES	22, 29, 35, 56																												
ETS OUARY	35, 44, 49, 56, 85																												
EUREDEN	22, 29, 35, 44, 53, 56																												
GRENIERS BIO D'ARMORIQUE	22, 29, 35, 44, 53, 56																												
GRANEO	44, 49, 53, 72																												
LE VERT GALANT	14, 76																												
NATUP	14, 27, 61, 76, 28																												
NORIAP	60, 76, 80, 62, 59																												
SCA TEILLAGE DU PLATEAU DU NEUBOURG	80, 62, 59																												
SEVEPI	27, 76, 78, 95, 28, 60																												
SOUFFLET AGRI	27, 76, 78, 95, 28, 60																												
TERRE DE LIN	16, 17, 85, 44, 49, 79, 86, 37																												
TERRE DE L'OUEST	22, 29, 56																												
TERRENA	16, 17, 35, 36, 37, 44, 49, 50, 53, 56, 61, 72, 79, 85, 86, 87																												
UFAB	14, 22, 29, 35, 37, 41, 44, 49, 50, 53, 56, 61, 72																												
VEGAM	22, 35, 56																												
UCDV	27, 60, 76, 78																												









	Mélanges associations binaires										Mélanges associations binaires									Cultures spéciales alimentation humaine (généralement sous contrat à l'emblavement)															
	BIO											C2									віо														
		✓ Orge + Pois protéagineux	✓ Tritical + Feverole	✓ Blé + Féverole	✓ Blé + Lupin	< Blé + Pois	✓ Orge + Féverole	✓ Orge + Lupin	Avoine + Pois	Avoine + Féverole	✓ Triticale + Pois protéagineux	✓ Orge + Pois protéagineux		✓ Blé + Féverole	✓ Blé + Lupin	< Blé + Pois	✓ Orge + Féverole	Orge + Lupin	Avoine + Pois	Avoine + Féverole	Sarrasin	✓ Lin graine	Lin fibre	pin			✓ Petit épautre	Grand épautre	∠ Lentilles	✓ Pois chiche	✓ Pois vert	<	✓ Millet, Sorgho	✓ Betterave sucrière	∠ Autres (chia, teff, PdT, avoine nue, carthame)
Opérateur	△ Ţ	\rangle \rang	△				△ o	\rangle \rang	\triangle Av	\triangle	△ Iri	\rangle \rang					△ o	\rangle \rang	\triangle	\ \ \	Sa	△ Lin	△ Li	\triangle Lupin	გ	_ ე	△ Pe	\triansliming \	∇ 		△	△ Q	\ <u>\</u>	△ Be	⇒ Au
AGRO LOGIC																								П											
AGRIAL																																			
AGROCHANVRE																																			
AGROBIO PINAULT																																			
ALINAT CEREOS																																			
AMC-DUTERTRE																																			
AXEREAL BIO																							ď												
BIOCER																																			
BIOGRAINS																																			
CAVAC																																			
CHANVRE SERVICE*																																			
CHANVRE INNOVATION																																			
COOPÉRATIVE DE CREULLY																																			
DESHYOUEST	Г										П																								
EDOU BREIZH																																			
ERA PERENNES																																			
ETS OUARY																																			
EUREDEN																																			
GRENIERS BIO D'ARMORIQUE																																			
GRANEO																																			
LE VERT GALANT																																			
NATUP																																			
NORIAP																																			
SCA TEILLAGE DU PLATEAU DU NEUBOURG																																			
SEVEPI																																			
SOUFFLET AGRI																																			
TERRE DE LIN																																			
TERRE DE L'OUEST																																			
TERRENA																																			
UFAB																																			
VEGAM																																			
UCDV																																			